

# LIVRET DE GARANTIE

EXTRAIT DE NOS CGV 2024

## GARANTIE ET CONFORMITE

La garantie légale des vices cachés des articles 1641 et suivants du Code Civil s'applique.

En outre, notre Société apporte à l'Acheteur et au premier client de l'Acheteur, pour les produits neufs qu'elle commercialise, une garantie contractuelle qui, en fonction du Produit et de la marque, a une durée de garantie, définie au stade de la vente, qui varie de 1 an à plusieurs années (si le matériel est éligible à une telle garantie et enregistré par l'utilisateur dans les 30 jours après l'achat). Néanmoins notre garantie contractuelle est limitée à 6 (six) mois, sans possibilité d'extension, sur les scies sabre destinées aux palettistes dont l'usage est intensif.

La garantie couvre l'ensemble des pannes survenant dans le cadre d'une utilisation normale conforme aux usages et spécifications portées sur les manuels d'utilisation.

### **Sont exclus de la garantie :**

- les accessoires (bobines de fils, sacs, lances, burins...),
- les pièces d'usure (certaines pièces constituant des matériels qui ont pendant l'usage de celui-ci une fonction qui entraîne leur usure ; cette usure est normale et influencée par les conditions d'utilisation ainsi que par l'entretien ; à titre d'exemple non exhaustif : cordons, charbons, bougies, courroies, flexibles, lames, carburateurs, mandrins, etc. ; l'échange éventuel de ces pièces rendues défectueuses à cause d'une panne liée aux pièces garanties sera pris en charge), -l'entretien normal de l'appareil (liste non exhaustive : nettoyage, maintenance et graissage des marteaux, niveau d'huile, remplacement de charbons, dépoussiérage, réglage carburateurs, affutages de lames, remisage hivernale...),
- un entretien insuffisant,
- un détournement de fonction de l'appareil (modifications, démontages ou intégration à une autre machine ou à un montage la rendant fixe ou semi fixe par une tierce personne non habilitée par écrit par notre Société),
- une utilisation anormale ou surutilisation de la machine,
- toute panne survenant par suite d'une mauvaise utilisation (chocs, non-respect des préconisations d'alimentation électrique ou hydraulique, mauvaise utilisation, erreur de manipulation), ou ayant une origine externe (incendie, dégâts des eaux, surtension électrique...),
- les dommages n'affectant pas le bon fonctionnement du produit en particulier les dommages esthétiques (rayures, éraflures, gonflements, etc...),
- tout produit thermique utilisé avec un mélange inapproprié (essence, huile, pourcentage d'huile),
- ou les matériels soumis à la location, de démonstration ou d'exposition.

En cas de défaut suspecté, le Produit, qui doit être accompagné d'une preuve de l'achat et de la garantie contractuelle, doit être déposé, non démonté et en l'état, au revendeur d'origine ou à l'un des centres de services agréés (ou stations agréés) par notre Société dont la liste est disponible sur nos sites Internet aux adresses suivantes : [fr.ryobitools.eu](http://fr.ryobitools.eu) - [fr.aeg-powertools.eu](http://fr.aeg-powertools.eu) - [fr.milwaukeeetool.eu](http://fr.milwaukeeetool.eu) -

Les réparations sous garantie contractuelle doivent être effectuées dans les centres de services agréés. En aucun cas la responsabilité de notre Société ne sera engagée en cas de dommage ou perte subis durant le transport, que le transport soit à la charge de premier client de l'Acheteur, de l'Acheteur ou de notre Société ; le transporteur mandaté est responsable de la marchandise dans le cadre des conventions relatives au transport et des transferts de responsabilité liés à l'émargement des bons. De même, la responsabilité de notre Société ne sera pas engagée lorsque l'étiquette du numéro de série a été enlevée ou falsifiée ou lorsque la preuve de l'achat ou de la garantie contractuelle a été falsifiée, notamment concernant la date d'achat. L'application de toute garantie non spécifiée dans les présentes CGV est expressément exclue.

Par ailleurs, notre responsabilité sur la conformité des Produits ne saurait être engagée au-delà des dispositions prévues par les articles L. 217-4 et suivants du Code de la consommation relatives à la garantie légale de conformité.

**Mention complémentaire** : Nos pièces détachées sont disponibles 10 ans après la date de fabrication.